

Proclamation d'élection du candidat

Municipalité

Saint-Élie-de-Caxton

Scrutin du

2019	03	31
année	mois	jour

Je, Benoît Gauthier, proclame, par la
Président d'élection

présente, que :

Roger

Prénom

Sylvestre

Nom

232, chemin des Pionniers, Saint-Élie-de-Caxton

Adresse

a reçu la majorité des votes légalement donnés
et que, par conséquent, a été élu au poste de :

ou

est ou reste le seul candidat et que,
par conséquent, a été élu au poste de :

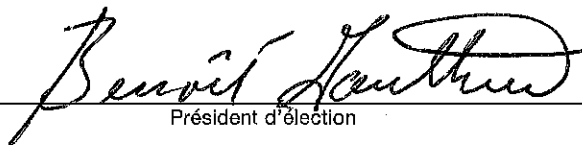
maire

conseiller

5

Arrondissement, district, quartier ou poste numéro

Signature


Président d'élection

2019	03	04
année	mois	jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours de la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

Proclamation d'élection du candidat

Municipalité

Saint-Élie-de-Caxton

Scrutin du

2019 | 03 | 31
année | mois | jour

Je, Benoît Gauthier, proclame, par la
Président d'élection

présente, que :

Elaine

Prénom

Legault

Nom

131, rue Linda, Saint-Élie-de-Caxton

Adresse

a reçu la majorité des votes légalement donnés
et que, par conséquent, a été élu au poste de :

ou

est ou reste le seul candidat et que,
par conséquent, a été élu au poste de :

maire

conseiller

siège no. 6

Arrondissement, district, quartier ou poste numéro


Signature

Benoît Gauthier
Président d'élection

2019 | 04 | 05
année | mois | jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours de la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

SM-65 (12-04) 

Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, articles 168, 255, 258 et 313